



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 29 FEVRIER 2020 à Nevers

Etaient présents :

Présents : Voir liste en annexe

Invité : Voir liste en annexe

Invités excusés : Voir liste en annexe

Un tour de table est fait pour la présentation des associations.

Dominique OURSEAU remercie M. GRATEFEUILLE de sa présence à notre assemblée Générale.

Monsieur GRATEFEUILLE, adjoint au tourisme, à l'urbanisme, ne connaissait pas l'ENTENTE, il nous fait le plaisir de rester avec nous afin de découvrir notre association. Il a grand intérêt pour les associations qui valorisent le patrimoine fluvial il est très heureux de la présence de l'Entente à Nevers. Il nous encourage, pour toutes demandes, à nous adresser directement aux élus qui sont les seuls à apporter une réponse officielle. Il fera un compte rendu au maire, également président de la Communauté d'agglomérations de Nevers pour une rencontre avec Dominique OURSEAU. Bien sûr sans prévaloir du résultat des élections à venir courant mars 2020.

Rapport Moral : Dominique Ourseau

L'année 2019 a été fructueuse à plusieurs titres. La sécheresse dans ses effets positifs nous a fait prendre conscience que c'était le premier patrimoine à défendre et cela a modifié mon approche du sujet en faisant une place plus large dans nos implications. Ensuite la mise en place de notre nouveau site internet, dont la fréquentation reste encore confidentielle, m'a obligé à un investissement plus important pour sa construction, mais également pour cette année 2020, dans le service après vente nécessaire pour qu'il sorte de sa confidentialité, et cela ne pourra se faire sans vous. Et contrairement aux années passées, c'est cette situation qui me donne plus d'espoir de pérennité pour l'Entente, malgré nos problèmes de fonctionnements récurrents. Je crois vraiment, qu'une fois l'appropriation par chacun de notre nouveau site internet, il sera un vecteur de progrès pour tous, comme l'harmonisation de nos dates de manifestations ou de nos réunions grâce au calendrier consultable en instantané. Un autre point est que sa consultation ne peut que nous donner du courage pour l'avancement de nos objectifs car grâce aux articles, nous

pouvons visualiser tout ce qu'il se fait sur notre territoire et cela nous fait prendre conscience que ce n'est pas rien, qu'il y a une richesse d'actions avec des succès. Je suis convaincu que si chaque association s'approprie le site, il sera une formidable vitrine que vous serez fiers de faire connaître. La suite logique est le développement de partenariat et la mise en œuvre de la news letter, qui ne serait tarder et permettra de mieux faire rayonner l'Entente et ses adhérents.

L'année a été ponctuée de belles manifestations, comme « Le Loiret au fil de l'eau » qui est venu confirmer la volonté de développement autour du canal d'Orléans et des autres voies d'eau du Loiret, l'ouverture de la saison fluviale à Auxerre avec l'énergie d'un Philippe BENARD, le pique-nique autour du canal de Bourgogne, sans oublier les multiples manifestations de l'ARECABE pour les plus importantes, ne pouvant les citer toutes, mais qui viennent témoigner du dynamisme des adhérents de l'Entente.

L'Entente a, quant à elle, mené quelques actions spécifiques comme :

- L'envoi traditionnel des vœux à près d'une centaine d'institutionnels.
- Organisé l'ouverture de la saison fluviale
- Participé à plusieurs manifestations d'adhérents
- Participé aux journées du patrimoine.
- Participé à de nombreuses réunions avec VNF.
- Participé aux réunions de Loire itinérance, L'ENTENTE et l'ANPEI participant à Loire itinérante.

On peut dire que la visibilité de l'Entente se renforce un peu plus chaque année et par conséquent sa reconnaissance. Cela confirme l'intérêt pour chaque adhérent qui renforce de facto sa visibilité au-delà de son propre territoire et le site internet devrait renforcer le partage de capitalisations et d'expériences. Cela démontre l'utilité de l'Entente.

Pour 2020, il me semble indispensable de consacrer nos efforts au développement et à l'appropriation du site internet qui sera le ciment, la vitrine et la promotion de nos actions pour la défense de notre patrimoine fluvial et en premier lieu sa ressource en eau.

La faiblesse de nos moyens nous contraint à avancer avec prudence pour les étapes suivantes que sont le renforcement de notre signalétique et notre présence plus marquée sur le terrain, sur nos sujets prioritaires. Tout d'abord, le montant de la cotisation, point sur lequel nous reviendrons en questions diverses. Je voudrais être sûr que son montant ne soit pas un frein au renforcement de l'Entente, grâce à de nouveaux adhérents.

Ensuite, la recherche de subventions n'est pas facilité par notre manque d'ancrage dû à notre large territoire d'interventions. Il serait aussi nécessaire de nous organiser pour mieux piloter cette recherche, peut-être par des réunions de bureau

planifiées et régulières. Il faut aussi identifier une structure qui pourrait nous guider dans cette démarche.

Les suites à engager se résument ainsi :

- Assurer l'appropriation du site internet par les adhérents.
- Créer une News letter mensuelle.
- Assurer la promotion du site.
- Identifier et réaliser notre signalétique commune
- Obtenir des subventions.

Si ces objectifs sont tenus, l'Entente sera de nouveau en ordre de marche. Ces engagements ne peuvent être le fruit que d'un travail collectif. Je sais chacun investit dans sa propre association, mais je me sens parfois très seul lorsque j'ai besoin d'aide, d'éclairages, voire de conseil pour engager l'Entente dans telle ou telle direction en fonction des contacts ou des situations rencontrées. Je manque de retours sur vos propres interventions et sur vos actions. Cela crée parfois des dysfonctionnements.

Mais pour la première fois depuis le début de mon mandat, je sens que nous progressons et j'ai confiance sur le devenir de l'Entente, et l'engagement du bureau n'est sûrement pas étranger à ce sentiment.

M. GRATEFEUILLE précise que la mairie de Nevers donne des subventions en fonction de projets.

“L’ENTENTE DOIT ÊTRE VUE, RECONNUE ET ENTENDUE”.

Mais je ne serai pas honnête en oubliant de vous dire à quel point cette mission est passionnante et que c'est toujours un régal pour moi de vous côtoyer.

Rapport d'activités 2019 : Madeleine Thonniet

18 décembre : Réunion préparatoire pour l'ouverture de la saison fluviale.

27 décembre : Colloque sur la loi sur l'eau à Vierzon.

05 Janvier : Envoi des vœux, une centaine de mails et une trentaine de courriers.

11 janvier : Réunion préparatoire pour l'ouverture de la saison fluviale.

12 janvier : Assemblée Générale de l'ANCO.

23 janvier : Réunion préparatoire à la mairie d'Auxerre.

25 janvier : Assemblée Générale de l'ARECABE.

12 février : Réunion préparatoire pour l'ouverture de la saison fluviale

07 mars : Rencontre des acteurs du Nivernais (Michel Bourguin)

17 mars : Manifestations des canaloux de Chailly.

19 mars : CLU à Dijon.

29 mars : Ouverture de la saison fluviale à Auxerre.

- 13 avril : Assemblée Générale du fluvial club de Briare.
19 avril : Assemblée Générale de l'ENTENTE à Sainte Thorette
24 avril : Guide du Routard sur le Nivernais à Clamecy. Philippe Bénard
18 mai : Fête du port de Migennes.
01 juin : participation à de biefs en Ecluses à Vierzon. (Michel Bourguin)
27 juillet : Fête du port de Chitry.
07 août : CLU sécheresse à Dijon. (Jean-Marc Voyot)
12 septembre : Rendez-vous avec les canaloux de Chailly.
18 septembre : Réunion de l'ENTENTE à Orléans (conseil d'administration).
21-22 septembre : journées du Patrimoine à Briare.
24 septembre : Tournage et interview sur le pont canal. (France 5)
04 octobre : Réunion Le Loiret au fil de l'eau à Saint Benoit.
19 octobre : Réunions d'automne ANPEI . (Michel Bourguin)
22 octobre : Réunion Le loiret au fil de l'eau à Briare.
31 octobre : CLU sécheresse en visioconférence.
21 novembre : CLU à Montargis Bilan et perspectives.
25 novembre : Journée avec DTCCB en navigation jusque Mainbray.
26 novembre : Loire destination itinérance avec ANPEI.

Les rapports : Moral et activités 2019 sont adoptés à l'unanimité.

Bilan financier : Gilles Blanchet

Documents en P.J.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Montant de la cotisation pour 2020 : Dominique OURSEAU

Je renouvelle ma proposition de réduire à 50 € la cotisation des associations de moins de 30 adhérents. Toutes les associations sont utiles en relais local.

Qu'en pensez-vous ?

Plusieurs propositions sont envisagées en déterminant ce qui est possible :

-Présentation du bilan financier pour définir le montant d'une cotisation avec un minimum de 5 ou 10€ la première année, ou le montant d'une cotisation payée par les adhérents.

- Maintenir le tarif actuel et examiner le bilan financier pour les associations ayant des difficultés
- La cotisation reste à 100€, mais la première année d'adhésion, pour l'association qui le demande s'il y a difficultés passagères, nous fixerons un prix minimum.

Solution retenue :

La cotisation reste à 100€, sauf pour la première année, par exception, elle sera équivalente au montant de l'adhésion pratiquée par la dite association, pour lui permettre de juger de l'intérêt d'intégrer l'Entente, malgré la faiblesse de son budget.

Renouvellement du conseil d'administration : Dominique OURSEAU

Désignation du tiers sortant, selon le tableau ci-joint, coopter les nouveaux membres, réélection des membres sortants et élection des nouveaux membres postulants. Après le vote le nouveau CA est élu à la majorité. (voir le tableaux final ci-joint)

Démonstration du site internet : Jean BOUGUEREAU

Un enjeu vital pour l'Entente et sa pérennité. Il dépendra en partie de l'appropriation par les adhérents.

Qu'apporte le site de l'Entente ? Les infos qui ne paraissent pas ailleurs, par exemple : l'Alerte sur le décret de gestion du domaine public fluvial de l'Etat. Le canal déclassé d'Orléans ou de Berry. Un partage d'expériences et il favorise les échanges au profit de la communauté.

Perspectives 2020 : Dominique OURSEAU

Les rendez-vous 2020 :

- Janvier : Envoi des vœux.
- Janvier : AG ARECABE.
- Février : Journées nationales du tourisme fluviale à Auxerre.
- Février : AG ANCO.
- Février : AG ACN.
- Février : AG ENTENTE .
- Février : AG ACC.
- Mars : CLU à Sancerre.
- Mars : Rencontres acteurs Nivernais.
- Mars : Réunion de printemps ANPEI.
- Avril : Pâques Boat à saint Jean de Losne.

Mai : Fête Roanne Fluvial.

Mai : A.G. Fluvial Club Briare

Juin : De Biefs en Ecluses à Vierzon.

Juin : date à définir pour le prochain conseil d'administration

Septembre : Journées du patrimoine à Briare.

octobre : date à définir pour un conseil d'administration

décembre : Réunion préparatoire avec VNF pour ouverture saison fluviale

décembre : Les voeux de l'Entente

Les rendez-vous 2021 :

Mi avril : Ouverture de la saison fluviale : Lieu non défini pour l'instant

Nos objectifs 2020 / 2021 :

- L'appropriation du Site Internet par les adhérents.
- Faire connaître le site internet.
- Mettre en place une news letter mensuelle.
- Renforcer notre signalétique. (A minima un macaron?)
- La participation à chaque manifestation de nos membres si possible
- Etre présent à chaque invitation officielle.
- La création d'un fonds commun de communication
- Préparer ma succession.
- Mettre en place des vidéos rendez-vous.
- Planifier les réunions de bureau.
- Planifier les réunions du CA (2 annuelles, qui et où).

Sujets divers

Ouverture de la saison fluviale (Dominique OURSEAU)

- L'organisation de l'ouverture de la saison fluviale n'a pas pu se concrétiser par manque de contact avec VNF suffisamment tôt et par manque d'enthousiasme sur le territoire de Briare. D'autant qu'il est nécessaire de reparler du format de cette manifestation qui nécessite beaucoup d'engagement pour un résultat moyen.
- Cathy : Peut être envisager l'ouverture de saison fluviale à Briare pour 2020 !

Adhésion de NAVICABE (André BARRE)

- André BARRE signale qu'il souhaite faire adhérer NAVICABE à l'Entente, le CA doit se prononcer.

Résultat du vote : Adhésion acceptée à l'unanimité

Flyers et listes de contacts pour la news letter (Dominique OURSEAU)

- Merci à ceux qui y ont pensé. Merci également aux autres de me les faire parvenir.

Déplacement du siège de l'Entente (Dominique OURSEAU)

- Dans le cadre de nos recherches de subventions, il me semble utile de repenser le siège de l'Entente, mais également de trouver un lieu géographiquement au centre du territoire de l'Entente et rendre pérenne les lieux d'AG. Pourquoi pas Nevers ou Decize ?

Pour M. GRATEFEUILLE un siège social à Nevers est difficile. Il propose que nous fassions part de nos besoins de salles pour les réunions et notre demande sera étudiée.

Diffusion de la news letter aux élus (Dominique OURSEAU):

- Pensez-vous qu'il faille diffuser la news letter aux élus ? Si oui lesquels ?

Diffusion de la news letter aux adhérents (Dominique OURSEAU):

- Merci de me transmettre vos fichiers d'adhérents susceptibles d'être intéressés par la réception de la news letter.

Dates des conseils d'administration :

5 juin 18h00 à VIERZON

10 octobre 10h00 à NEVERS

Dates de réunions de bureau à programmer.

Penser à envoyer l'ordre du jour d'une A.G. 1 mois avant la date prévue.

Avant diffusion, les comptes rendus doivent être validés par le conseil d'administration à minima par mail.

Merci à tous pour votre présence à cette AG.

Fin de l'A.G. 12h45.

Madeleine THONNIET

